



Un peu d'histoire

Créés en 1936, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) ont accompagné, en tant que mouvement d'Education Populaire porteurs des idées de l'Education Nouvelle, l'essor qu'ont connu les loisirs et les vacances des enfants et des familles à cette époque.

Développant une compétence reconnue dans le domaine de la formation des cadres des Centres de Vacances (animateurs, directeurs,...), et plus largement dans la recherche pédagogique, ils sont essentiellement connus à ce titre.

Ils ont, au fil du temps, investi d'autres secteurs dans lesquels ils ont porté au travers de leurs outils d'organisme de formation, des valeurs éducatives progressistes et des pratiques pédagogiques innovantes. Ils ont ainsi été engagés dans les secteurs de l'école et de l'enseignement, l'animation professionnelle, la petite enfance, les activités culturelles, **la psychiatrie, et auprès des professionnels de l'enfance handicapée ou en difficulté sociale.** C'est dans cette dynamique **qu'ils ont été fortement impliqués dans les premières formations d'éducateurs et qu'ils ont créé des centres de formation de travailleurs sociaux.**

En Midi-Pyrénées, les CEMEA ont ainsi créé en 1959 une école d'éducateurs à Viazac (46) qui s'est déplacé à Bruguères (31) en 1973, pour se fixer en 1990, dans le cadre de l'Association territoriale CEMEA Midi-Pyrénées, sur la zone de Basso Cambo à Toulouse.

Au fil de ces années, il a formé des moniteurs de maisons d'enfants, des moniteurs éducateurs, des éducateurs spécialisés, des animateurs professionnels et des aide-éducateurs. Inscrit dans une volonté de développement promotionnel de ces métiers, il a travaillé avec l'Université pour en faciliter l'accès aux travailleurs sociaux; il a aussi contribué à la création de formations de directeurs d'établissements spécialisés et de chefs de service.

Devenu aujourd'hui Centre de Formation, il est avec l'Institut Saint-Simon et l'Ifrass, l'un des trois centres de formations d'éducateurs (ES, ME) de la région.

C'est une structure qui se caractérise par une taille réduite qui lui permet d'organiser une pédagogie basée sur la dynamique des groupes et l'andragogie (pédagogie pour les adultes). Son projet ancré aux principes de l'éducation populaire met en avant des situations expérientielles de formation, individuelles et collectives. Au sein de celles-ci, les stagiaires peuvent s'inscrire dans des actions concrètes et se confronter à des enjeux réels.

C'est une démarche originale, par laquelle la dynamique institutionnelle, la pédagogie active, la responsabilisation et l'expérimentation favorisent l'implication et l'appropriation des savoirs par les étudiants.

Le CRF croise cette démarche avec la culture, les savoirs-techniques et la déontologie propre au travail social en général et à l'éducation spécialisée en particulier. Il qualifie ainsi des professionnels éducatifs du secteur social et médico-social, possédant, à la fois, des compétences reconnues dans l'encadrement au quotidien des personnes handicapées ou rencontrant des difficultés sociales mais aussi capables d'intégrer, à l'intervention sociale, les dimensions d'environnement social, économique et culturel. Il articule ainsi la formation aux logiques de développement social local, dans le sens développé par la loi de prévention et de lutte contre les exclusions. Il vise à la promotion d'un éducateur social et contribue ainsi à offrir une diversité des profils de travailleurs sociaux.

A différentes occasions, il a noué des liens avec d'autres associations du secteur spécialisé avec lesquelles il s'est attaché à défendre les valeurs de l'Education Nouvelle et de la laïcité, en s'engageant dans de nombreuses formations expérimentales permettant d'enrichir les pratiques professionnelles.

Il réalise de nombreuses actions internationales (Algérie, Allemagne, Espagne), avec la Nouvelle Calédonie, et est fortement investi dans la recherche avec de nombreux partenaires (autres centres de formation, universités, revues professionnelles telle que *Lien Social*...) au travers de journées d'études sur des questions liées aux enjeux du secteur : insertion, médiations et territoires, travail en réseaux, économie solidaire... et de recherches-actions impliquant de nombreuses équipes de professionnels. Il a participé à la formation des aides éducateurs de l'Education Nationale. Il est actuellement impliqué dans une expérience originale d'intégration d'enfants handicapés dans les temps de loisirs (Temps Social Médiatisé).

L'E.R.A.S.M.E.

Les CEMEA ont, depuis leur création, adapté leur organisation nationale et régionale à l'évolution du contexte politique, social et économique, en s'efforçant de toujours recentrer leur action sur les valeurs et principes qui ont présidé à leur fondation. L'éducation spécialisée, champ d'action particulier des CEMEA, n'a pas échappé aux obligations d'évolution et de changement, en regard certainement de celles qu'a vécues et est en train de vivre le secteur sanitaire, social et médico-social.

C'est un moment particulier de ces transformations qui est en œuvre aujourd'hui, puisque, après tous les nécessaires et légitimes débats internes, tant l'Association Nationale que l'Association Régionale des CEMEA *ont décidé de la création d'une nouvelle association comme meilleure des solutions politiques et techniques aux regards des enjeux de la formation professionnelle dans notre secteur.*

Quels sont-ils ?

⇒ Un enjeu politique : défendre des valeurs

Toutes celles et ceux qui agissent à des degrés divers dans l'éducation, la formation, l'enseignement, le soin et l'action sociale ne peuvent qu'être inquiets quant aux choix politiques mis en œuvre dans notre pays, dominés par une logique ultra libérale, choix qui ont pour effet de mettre à mal les valeurs qui ont constitué notre république fondée sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen .

A cet égard, la libéralisation du commerce et des services se traduit par une ouverture débridée à la loi du marché de secteurs entiers qui, jusqu'alors, constituaient les meilleurs garants des principes d'égalité de liberté et de fraternité. Ne doutons pas un instant des effets pernicieux des lois sociales qui encadrent notre secteur et qui, sous des dehors de principes de citoyenneté, de liberté et de transparence, organisent le marché de la santé et l'action sociale au service du secteur privé à but lucratif. Soyons lucides sur la volonté politique affichée de mettre à mal les acteurs politiques et sociaux, le plus souvent organisés sur le modèle associatif et dont les objectifs visent toujours une société plus juste et plus fraternelle.

La formation professionnelle des travailleurs sociaux ne doit pas se réduire à la seule (bien que nécessaire) dimension technique. Parce qu'elle forme des personnes dont la fonction est d'éduquer leurs semblables, elle est avant tout un acte politique. C'est sur ce postulat que se fonde la création de cette nouvelle association, dont on trouve la traduction dans les statuts.

⇒ **Un enjeu stratégique : regrouper régionalement les forces militantes dans le champ de l'éducation spécialisée**

Les régions qui exercent des compétences en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de formation professionnelle, gèrent l'offre de formation dans une logique d'adéquation formation-emploi au regard du besoin des entreprises dans la logique économique. Or les professionnels du travail social agissent dans des domaines qui croisent l'offre de service (fonction économique) développée par les «entreprises» à partir de demandes solvables et la mission de service public (fonction politique) définie par les politiques sociales à partir de besoins identifiés.

Les centres de formation au travail social sont positionnés, sur une mission de service public, dans le cadre de l'article 151 de la loi de prévention et de lutte contre les exclusions, mais ils s'inscrivent aussi dans des logiques d'offre de service en agissant dans le marché de la formation continue et de l'expertise.

La décentralisation des formations sociales et leur transfert aux régions doivent concourir à favoriser le développement d'une fonction de cohésion sociale. Dans cette perspective, le fonctionnement et les orientations de la formation des professionnels constituent un levier certain pour la mise en œuvre de ces politiques. La proximité territoriale que produit la décentralisation, entre le territoire, les instances politiques et les centres de formation, donne la possibilité de définir les objets de l'intervention sociale et d'en projeter les aspects qualitatifs et quantitatifs.

A cet égard, le regroupement politique d'acteurs dont les valeurs s'inscrivent résolument dans des valeurs laïques et républicaines, dont l'intérêt commun est de promouvoir une certaine idée de l'homme et de la société, est de nature à influencer sur les choix des décideurs politiques.

Jean-François VIÉ
Président ERASME

Robert BERGOUGNAN
Directeur du CRFMS